TOULOUSE transports urbains la cgt Régie Tisséo
www.cgt-tu-toulouse.fr

Le journal des traminots






N°322

30/01/2026

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

2026 AU STADIUM……2027 AU CAPITOLE????

Et ça Continue encore et encore …Et nous ne sommes toujours pas d'accord!!!

La CGT vous souhaite une bonne année ainsi qu'à toute votre famille et vous présente ses meilleurs vœux.

Comme l'année dernière, La CGT ne comprend toujours pas ce besoin de privatiser la Cité de l'espace ou le Stadium pour cette année, quand on sait que la plupart des entreprises ont annulé ce genre de « prestation folklorique » pour des questions de budget.

Comme l'année dernière , en sachant que la Direction, au moment des NAO, va nous resservir la même soupe au goût du « faut être raisonnable » avec un soupçon de « on est observé » , la CGT ne comprend toujours pas cet affichage… N'est ce pas PARADOXAL!!!??

MAIS NON, comme l'année dernière pourquoi se priver d'une occasion de faire de grands discours aux salariés à qui on va encore leur expliquer que les grands projets du réseau Toulousain vont continuer de se faire sur leur dos en continuant de dégrader petit à petit, mais surement, leur conditions de vie et de travail et cela dans tous les secteurs de l'entreprise.

Le réseau en PLS

Quelque chose qui à une époque était impensable est devenue aujourd'hui d'une « banalité » absurde et inacceptable pour une entreprise de transport qui doit assurer un service public de qualité.

En effet le réseau est quotidiennement découvert et cela est dû, entre autre, au manque de conducteurs et de disponibilité de bus!

Pourquoi ce manque de conducteurs? Difficultés à recruter? Absentéisme élevé? Ou tout simplement une volonté politique de maintenir un sous effectif chronique pour qu'à l'horizon 2028 avec l'arrivée de la troisième ligne de métro et une nouvelle vague de lignes sous-traitées, pour eux, l'effectif sera à « l'équilibre ». **PLAN SOCIAL DÉGUISÉ!!!???**

Pourquoi ce manque de BUS disponibles? À cause des restructurations des ateliers? Le manque d'effectifs? Ou tout simplement la même volonté politique pour préparer 2028??? **PLAN SOCIAL DÉGUISÉ????**

En plus de dégrader considérablement les conditions de travail et la qualité de service public, la situation étant devenue tellement critique que les gestionnaires n'ont pas d'autres choix que de ne pas respecter l'accord pour rendre la découverture la moins contraignante pour tous le monde!!!???

Quand la CGT alerte l'entreprise sur cette situation qui ne peut durer et demande des comptes et des explications à la Direction, on nous répond « gentiment » d'arrêter de faire peur à tous le monde et d'aller prendre des cours du soir.

N'étant toujours pas rassurer et n'ayant pas trouvé des cours du soir, les membres élus CSE ,en Intersyndicale , ont décidé de missionner un cabinet d'expertise qui va travailler sur les orientations stratégiques de l'entreprise, la situation économique, financière ainsi que sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

À suivre !!

Suspicion d'amiante dans le métro

La CGT a interpellé la Direction concernant la sécurité des salariés du métro ainsi que des usagers sur **une suspicion d'amiante sur des rames du métro VAL 206** qui sont identiques à celles de Lille.

Lors du CSE du 25 octobre 2024, la Direction nous a informé que des prélèvements ont été effectués pour savoir si nos rames contiennent ou pas de l'amiante!

La CGT a demandé à la Direction de nous faire parvenir ces rapports d'expertise afin de nous certifier que nos rames ne sont pas concernées par l'amiante!!

La CGT est en contact avec les camarades de Lille qui ont sorti cette affaire en juillet 2024. Le réseau de Lille avait stoppé une ligne du métro sous décision de l'inspection du travail pour faire analyser les rames et en effet il y avait de l'amiante.

La Direction n'a toujours pas répondu à notre requête. La CGT a interpellé le secrétaire du CSSCT, la CARSAT, l'Inspection du Travail et informé les autres organisations syndicales. La CGT reste vigilante et vous tiendra informer de la suite de cette affaire.

Linéo 9

Un climat social dégradé s'est installé depuis plusieurs mois sur la ligne Linéo 9. La CGT et les CR de la ligne ont multiplié les alertes face à des conditions de travail intenables.

Malgré de nombreuses démarches, le malaise est resté sans réponse. Suite au courrier de la CGT nous avons pris connaissance de la réponse de M JOP, dictée par la Direction...Sans commentaire…. Ou presque, car elle mérite tout de même quelques remarques. Nous avons lu et relu plusieurs fois son courrier, mais faute « de bonne foi suffisante », nous n'y avons trouvé aucune réponse concrète.

Pourquoi ?

Parce que sa réponse repose exclusivement sur des statistiques et des chiffres, comme s'ils constituaient à eux seuls une vérité incontestable.

Or, il y a la vérité, il y a les mensonges……et il y a aussi les statistiques. Le problème n'est pas le chiffre en lui-même, mais l'interprétation qu'on en fait. Entre l'interprétation des données et la réalité du terrain, l'écart peut être considérable.

Son courrier a été pénible à lire mais surtout hors-sujet. Plus regrettable encore, M. JOP n'a à aucun moment chercher à entrer en contact avec les CR du L9 ou le syndicat CGT. Un échange réel et humain aurait sans doute été plus utile que des informations chiffrées.

Face à cet échec total du dialogue, après des mois de promesses non tenues, les conducteurs de la ligne L9 n'ont eu d'autre choix que d'exercer leur droit constitutionnel le plus sacré : le droit de grève.

Au mois de décembre , la Direction a demandé aux conducteurs de ne plus faire grève sur le L9 pendant quinze jours, au mois de janvier, pour pouvoir effectuer des relevés dans des conditions nominales, normales.

Les conducteurs ont joué le jeu en retirant leurs IG... Et au final…

La Direction les a pris pour des CONS!!!

En effet, le mercredi 28 janvier 2026, la Direction nous a reçu afin de nous présenter les relevés effectués sur le L9 sur une période de 2 semaines début janvier 2026. Jusque là tout va bien.

Mais des détails importants ont totalement faussé ces chiffres sur lesquels la Direction s'appuie pour dire que finalement tout va bien!! Même pour les week-ends!!. À vous de juger:

- La Direction a interdit la découverture du L9 durant ces 2 semaines, quitte même à mettre des standards, alors qu'au quotidien cette ligne est découverte puisqu'elle est en tête du plan de découverture. Pour dire durant cette réunion, il manquait 3 services!!!???
- La Direction a demandé à Campus de mettre 1 régulateur à la console du L9 et exclusivement que pour le L9! Là aussi ce n'est jamais le cas au quotidien. Ils ont souvent bien d'autres lignes à s'occuper en même temps.
- La Direction a exécuté ses relevés alors qu'il n'y avait plus de travaux. Encore une fois c'est rarement le cas sur cette ligne.

Alors bien évidemment que tout va bien si tous les services sont couverts avec une régulation attentive et sans travaux.

Ces chiffres ne reflètent absolument pas la vie quotidienne de la ligne et de ce que vivent les conducteurs.

Comment une Direction peut oser demander aux conducteurs « de jouer le jeu » alors qu'elle-même ne respecte pas les règles qu'elle a établit

En matière de sournoiserie et d'irrespect…

CHAPEAU BAS.

Alerte remise en cause du DROIT DE GRÈVE

Une nouvelle attaque parlementaire inacceptable

En ce début d'année 2026, le droit de grève est de nouveau attaqué frontalement. Après un premier texte adopté au Sénat en avril 2024, une commission de l'Assemblée nationale a approuvé, le 14 janvier, une proposition de Loi visant à restreindre lourdement l'exercice de ce droit fondamental garanti par la constitution pour les salariés des transports.

Porté par le groupe Les Républicains dans le cadre de sa niche parlementaire du 22 janvier 2026, ce projet s'inscrit dans une offensive politique assumée, soutenue par des députés centristes, la majorité présidentielle et le Rassemblement national. Tous reprennent le même discours : au nom de la « continuité du service public », il faudrait faire taire les salariés quand ils et elles se mobilisent !

Le cœur du texte est clair : neutraliser l'exercice du droit de grève. Il prévoit l'instauration de 30 jours par an dits « sensibles » durant lesquels des restrictions drastiques pourraient s'appliquer, notamment autour des jours fériés, des vacances scolaires, des examens ou de grands événements:

- Limitation de la grève à 6 heures par jour et sur 7 jours maximum consécutifs, interdiction pure et simple pour des agents déclarés « indispensables ».
- Durcissement des procédures en allongeant les délais de prévenance d'entrée dans la grève, passant de 48h **à 72h** : tout est fait pour dissuader, empêcher et réprimer l'action collective.

Elles ne suppriment pas le droit de grève….mais elles le tuent à petit feu !!!

Ce projet de Loi ne règle rien. Il ne répond pas aux causes des conflits : les conditions de travail dégradées, les suppressions d'emplois, le manque de moyens, la casse du service public...

Au contraire, en tentant d'organiser la répression sociale en remettant en cause un droit garanti par la Constitution et par les conventions internationales, leur seul objectif, est la résignation des salariés pour renoncer à la grève et surtout ne pas entraver les profits du patronat.

Pour la CGT nous ne laisserons pas faire ! Toucher au droit de grève, c'est ouvrir la voie à sa remise en cause partout et pour tous demain.

Pourquoi nous les salariés du transports :

- Parce que quand les transports s'arrêtent, le pays tourne au ralenti
- Parce que sans nous, rien ne bouge, ni les trains, ni les bus, métro, tram, routiers etc..

Le problème ce n'est pas l'exercice de la grève, c'est le manque de moyens pour les transports du quotidien qui souffrent des politiques d'austérité, et du manque de personnel et de matériel !

La grève n'est pas un privilège, c'est un droit conquis comme les congés payés, la retraite ou notre protection sociale qui sont le fruit d'un rapport de force.

Soyons à l'offensive et défendons notre droit de grève

NON AU VOL DU 1er Mai

À la suite du lobbying patronal, plusieurs sénateurs se sont empressés avec l'aide du gouvernement à lancer une nouvelle attaque contre les jours fériés avec une proposition de loi qui s'en prend **au 1er MAI, Journée internationale de Lutte pour les droits des travailleurs, seule journée fériée obligatoirement chômée et rémunérée.**

Ce projet de loi n'a pas pu être discuté à l'assemblée. Bonne nouvelle pour le monde du travail!!!!

Leur seul objectif c'est d'étendre la dérogation actuelle et remettre en cause l'exceptionnalité qu'est le 1er MAI. On sait qu'à chaque fois qu'un principe est remis en cause, la dérogation s'étend progressivement à tous. Cette disposition pourrait aussi avoir des incidences sur les accords d'entreprises en vigueur concernant la compensation du travail le 1er MAI. (santé, transport, action sociale etc..)

Une fois encore, il est mis en avant le recours au seul « volontariat » et d'éventuelles majorations pour compenser la perte de ce jour férié chômé.

La banalisation du travail le dimanche nous démontre bien que le volontariat est une fiction dans le contrat de travail défini par la subordination et que les salariés subiront la pression pour accepter sous peine d'un chantage.

Quand aux majorations, une fois que le travail se normalise elles seront vites supprimées.

Le 1er mai est la journée des travailleurs et doit restée fériée et chômée.

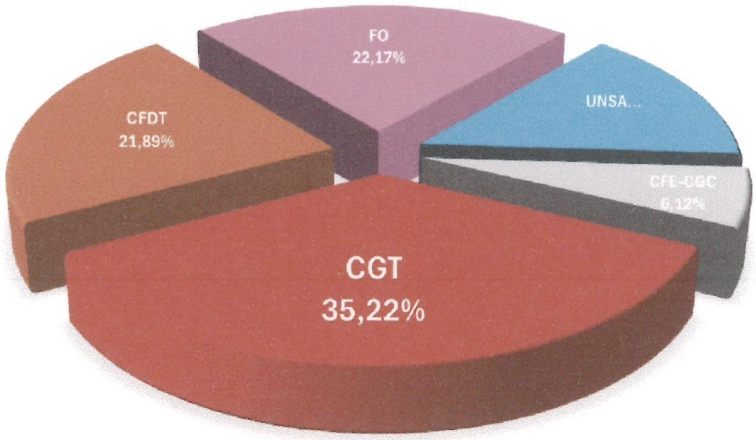
La CGT sera toujours aux côtés des salariés pour combattre l'injustice et le recul social

la cgt transports

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CGT, PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE DE LA BRANCHE DES TRANSPORTS URBAINS

La Fédération des Transports CGT tient à remercier l'ensemble des salarié·es de la profession qui ont fait confiance aux syndicats, militant·es, élu·es et mandaté·es de la CGT dans les réseaux des transports urbains pour avoir, une nouvelle fois, placé la CGT comme première organisation syndicale de la profession, laissant à plus de 10 points les autres organisations syndicales !



Cette première place est également confirmée au sein des trois principales multinationales du transport de voyageurs :

- ✓ **Première organisation syndicale au sein du groupe RATP ;**
- ✓ **Première organisation syndicale au sein du groupe Keolis ;**
- ✓ **Première organisation syndicale au sein du groupe Transdev.**

Consciente de la confiance ainsi renouvelée, la CGT mesure pleinement la responsabilité qui lui incombe, tant dans la défense et le maintien des droits acquis que dans la conquête de nouveaux droits pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les groupes et la recherche d'économie des autorités organisatrices, il est indispensable de réaffirmer que les réseaux de transports de voyageurs constituent un maillon essentiel de la cohésion territoriale. Ils permettent aux populations d'accéder à l'emploi, à la culture et aux loisirs... tout en contribuant pleinement au développement et à l'activité économique.

Pour cette période qui s'ouvre, la Fédération appelle chaque salarié·e à se syndiquer en rejoignant la CGT afin de participer au renforcement de l'activité syndicale, d'élargir sa représentativité et de travailler collectivement à l'élaboration de revendications portant notamment sur les revalorisations salariales, l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.

Montreuil, le 19 janvier 2026